

Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs *Citizens Association for the Defence of Collective Interests*



ACDIC



**ANNEE
2012
2013**

RAPPORT D'ACTIVITES

Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2013 - 2015 de l'ACDIC. Il rend compte des activités réalisées et des résultats atteints durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Il est articulé autour des quatre grands axes que comporte le plan d'action de l'ACDIC, à savoir :

1. **Communication sociale** : Emission Fréquence agricole ; Administration du site Internet ; Communiqués de presse.
2. **Souveraineté et sécurité alimentaires** : Consolidation des acquis de la campagne poulets congelés ; Promotion des productions locales et des exploitations familiales ; Protection des marchés domestiques ; Suivi des mutations dans l'environnement de la production ; Suivi des négociations APE.
3. **Bonne gouvernance** : Campagne « Ministères propres et accueillants » – phase 2 ; Sensibilisation au droit administratif et commercial ; Mise en place d'un système de suivi des financements ; Opérationnalisation de l'interdiction des sacs plastiques non-biodégradables.
4. **Renforcement de la société civile régionale et nationale** : Au niveau régional et au niveau national.

A. COMMUNICATION SOCIALE

1. *Emission Fréquence agricole*

Fréquence Agricole est une émission radiophonique hebdomadaire mise sur pied par l'ACDIC en Novembre 2011 avec pour objectif de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire du Cameroun en quantité et en qualité.

Fréquence Agricole est une émission traitant de la thématique agropastorale, visant la vulgarisation des techniques culturales et d'élevage ou encore des techniques de transformation.

L'émission est aujourd'hui structurée en trois grandes parties :

- ✓ « *Regard sur l'actualité* » agricole
- ✓ « *Expérience paysanne* », une tribune offerte soit à un agriculteur, soit à un éleveur, ou les deux à la fois, afin qu'ils partagent leur expérience avec les auditeurs et qu'ils puissent les inciter à l'entrepreneuriat rural
- ✓ « *Espace auditeurs* », au cours duquel les experts-consultants répondent de manière interactive aux préoccupations des auditeurs, lesquels ont la possibilité d'envoyer des SMS, des e-mails ou parfois de téléphoner en direct, pour obtenir des conseils.

L'émission dure une heure et trente minutes sur Amplitude FM où elle est produite ; elle est ensuite rediffusée sur une douzaine de stations radio, dans quatre régions du Grand Sud Cameroun.

- Activités réalisées

Les activités à mener cycliquement pour l'enregistrement d'une émission sont les suivantes :

- *Préparation de l'émission*

Cela nécessite d'une part de consulter la presse pour être informé de toute l'actualité agricole, de se tenir informé de l'organisation de tout forum, atelier ou autre rencontre sur le sujet afin de s'y rendre pour suivre les échanges, récupérer la documentation, rencontrer de potentiels intervenants à l'émission, tout ceci pour être en mesure de préparer les sujets qui seront présentés ou feront l'objet de débats dans la rubrique « Regard sur l'actualité ». Il s'agit d'autre part de trouver de potentiels intervenants dans le monde agropastoral – que nous nommons « experts » –, les contacter, les rencontrer – parfois dans nos bureaux, souvent sur le terrain –, préparer leur interview et rédiger un questionnaire. Enfin, il est question de réceptionner tous les messages envoyés par les auditeurs, par SMS ou e-mails, afin de leur apporter des réponses dans la rubrique « Espace auditeurs ».

- *Recherche documentaire pour un plaidoyer en vue de l'élaboration d'une véritable politique agricole*

Cela consiste à réaliser une étude sur les orientations de la politique agricole au Cameroun, à relever les insuffisances et faire du plaidoyer et du lobbying à travers les ondes radiophoniques afin qu'une véritable politique agricole qui reflète la réalité soit mise en place.

- *Enregistrement, diffusion et rediffusions de l'émission*

En fonction des cas, soit l'émission est réalisée et diffusée en direct depuis le studio de la radio partenaire puis sauvegardée pour rediffusions ultérieures, soit les différents intervenants sont pré-enregistrés et l'émission montée dans le studio de l'ACDIC pour diffusion en différé. Pour la région Centre, ceci est fonction de la disponibilité des intervenants ; pour les autres régions, c'est jusqu'à présent l'option du pré-enregistrement qui a été retenue, bien que la réalisation d'émissions spéciales en direct des régions ne soit pas exclue à titre exceptionnel.

S'agissant des rediffusions, à la demande des radios, l'émission originale est retravaillée pour être disponible en plusieurs formats, à savoir : une heure et trente minutes, une heure, 52 minutes, ou trente minutes. De même, un condensé de l'émission en langue locale peut être adjoint tel que c'est déjà le cas en langue Bamoun.

La diffusion des émissions nécessite la location d'une tranche d'antenne dans les radios urbaines et rurales.

Enfin, la mise en ligne de l'émission sur le site web de l'ACDIC permet à tout un chacun de suivre l'émission quel que soit le lieu ou le moment. Pour ce faire, les émissions sont découpées en 3 tranches de 30 minutes chacune, plus facilement téléchargeables.

- *Négociations avec les radios urbaines et rurales*

Des descentes ont été effectuées dans les régions afin de sélectionner des radios, de rencontrer leur responsable et de négocier un partenariat de diffusion de l'émission Fréquence agricole. Cette activité a été accomplie par le réalisateur de l'émission, et a donné lieu à la signature de protocoles d'accord précisant les exigences des radios en termes de format d'émission, fréquence des rediffusions, durée du partenariat, etc.

- Résultats atteints

- Une quarantaine d'experts consultants ont été sollicités au cours de l'année.
- Quelque 447 questions posées par les auditeurs ont trouvé des réponses auprès de nos experts-consultants en 2013.

- L'ACDIC a produit 31 nouvelles émissions en 2013 ; des rediffusions d'émission ont été programmées les autres semaines afin de couvrir chaque semaine de l'année.
- L'émission est diffusée sur une douzaine de stations radio, dans quatre régions du Cameroun (Centre, Sud, Littoral, Ouest).
- Les émissions diffusées de Janvier à Mars 2013 ont été mises en ligne sur le site web de l'ACDIC pour une large diffusion (NB : les autres le seront également lorsque la connexion Internet nous le permettra).

2. Administration du site Internet

- Activités réalisées



Compte tenu des activités que nous menons, il nous apparaît primordial que l'ACDIC ait une visibilité au niveau national et international, que toutes les informations que nous véhiculons, ou que toutes nos actions de plaidoyer trouvent un relai sur notre site Internet, afin d'être disponibles (consultables et téléchargeables) pour le plus grand nombre, en tout lieu et à tout moment. Pour ce faire les activités suivantes ont été menées :

- Mise en ligne hebdomadaire des relevés de prix de certaines denrées
- Mise en ligne d'une partie des émissions de Fréquence agricole et du tableau

récapitulant les informations relatives aux rediffusions : stations radio et leurs fréquences, durée des émissions, zones de couvertures, plages de diffusion

- Mise en ligne des tableaux et graphiques portant sur les importations de six denrées alimentaires entre 2004 et 2012 au Cameroun
- La rubrique « A la une » est mise à jour régulièrement afin de tenir le public informé de l'actualité de l'association (par exemple, pour 2013 : assemblées générales régionales, conférence de presse de la campagne « Ministères propres et accueillants – phase 2 »)

- Résultats atteints

- L'ACDIC a une visibilité au niveau national et international.
- Le public est informé de l'actualité de l'association et a accès à une grande partie des travaux de l'ACDIC (statistiques, publications, rapports d'activité, etc.), qu'il a aussi la possibilité de commenter.

3. Communiqués de presse



L'ACDIC en cette année 2013, au lieu de relancer « ACDIC-INFO » – son outil de plaidoyer et de lobbying, de communication, de conscientisation et d'information des masses, visant la résolution de problèmes sociaux – a bien plus innové en ayant recours à l'utilisation de l'outil « COMMUNIQUE DE PRESSE » comme moyen de dénoncer publiquement, et avec une audience relativement large, plusieurs problèmes économiques et sociaux touchant à la Souveraineté alimentaire.

- Activités réalisées

Cinq communiqués de presse ont ainsi été envoyés durant l'année, portant sur : la présence de poulets congelés sur les marchés, la cherté du maïs, les Accords de Partenariat Economique, le scandale des coopératives, et enfin le danger du faux plantain mûr.

Pour ce faire, un article d'environ une page est rédigé pour dénoncer un problème précis, et envoyé par e-mail à toute une liste de médias. Ceux-ci se chargent de relayer l'information. Il nous est ainsi permis de toucher un public relativement large (grand public et autorités sont concernés). Libre aux médias de publier le communiqué tel quel, ou de développer le sujet dans un article plus approfondi.

- Résultats atteints

- L'ACDIC a publié cinq communiqués de presse qui ont bénéficié d'une large rediffusion (bénéficiant ainsi de la relation partenariale instaurée avec les médias grâce à l'outil ACDIC-INFO). Ainsi, concernant le plantain mûri artificiellement, plusieurs chaînes de télévision (CRTV, Canal 2, STV, Equinoxe TV, etc.) ont consacré des reportages approfondis au sujet, avec interview de bayam sellam et ménagères sur les marchés des grandes villes du pays.
- Suite au communiqué de presse de l'ACDIC intitulé « Faux « plantain mûr ». Attention ! Danger », le Ministère du Commerce a, conséquemment, en date du 29 Octobre 2013, interdit l'utilisation de l'Ethephon comme stimulant du mûrissage de la banane plantain sous peine de sanctions (cf. communiqué paru dans le Cameroon Tribune N° 10456/6657 du 31 Octobre 2013, intitulé « Banane-plantain, NON à l'utilisation des stimulants du mûrissage »).



B. SOUVERAINETE ET SECURITE ALIMENTAIRE

4. *Consolidation des acquis de la campagne poulets congelés*

- Activités réalisées

Cet axe d'activité avait pour objectif de consolider les résultats obtenus en termes de limitation des importations de découpes de poulets congelés et de relance de la production locale, à la suite de la campagne menée. Les actions suivantes ont été réalisées dans ce but au cours des douze derniers mois :

- *Des actions de veille :*
 - La veille sur les marchés

Les équipes locales ont poursuivi les visites dans les poissonneries et les points de vente des viandes pour s'assurer que les découpes de poulets congelés ne sont pas vendues sur le marché. Force est de constater que de faibles quantités de découpes sont toujours visibles dans quelques points de vente. Des démarches ont été entreprises auprès des autorités compétentes pour signaler les points de vente des découpes entrées frauduleusement et vendues clandestinement sur les marchés, ce qui a donné lieu à plusieurs saisies et destructions de découpes.

- La veille aux points d'entrés au niveau du port autonome de Douala

Les statistiques sur les importations des découpes de volailles ont été collectées au niveau du port de Douala et ont permis d'établir des courbes d'évolution de ces importations sur la période.

Afin d'alerter l'opinion publique et d'interpeler les pouvoirs publics quant à leur responsabilité à faire respecter l'interdiction d'importation, l'ACDIC a par ailleurs diffusé un communiqué de presse en Juillet 2013, dénonçant la persistance de la présence de découpes de poulets congelés sur les marchés.

- *Relevé des statistiques sur la filière*

Le mécanisme de collecte des données sur la filière avicole est bien rôdé : des statistiques sur les prix des produits (maïs, soja, arachide qui entrent dans la composition de la provende, et poulet de chair et poule pondeuse) sont collectées sur les marchés des villes de Douala et Yaoundé. Ces données permettent d'établir une courbe d'évolution du prix du poulet sur la période. Ces données sont mises en ligne sur le site Internet de l'ACDIC, au rythme d'une fois par semaine environ.

- *Soutien aux dynamiques de production locale et collaboration avec l'Interprofession avicole*

Le partenariat avec l'Interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC) se poursuit. Il s'est illustré cette année par l'interpellation des producteurs sur leurs engagements en termes de production de poulets et poussins, en quantité et en qualité, et sur le prix pratiqué pour les poussins d'un jour. A cet effet, deux rencontres ont eu lieu avec l'IPAVIC pour identifier huit accouveurs (soit une croissance de trois unités de production), leur rappeler leurs engagements en termes de prix de vente, et mesurer la production nationale en poulets.

- Résultats atteints

- *Veille sur les importations*
 - Les réseaux sont constamment observés et dénoncés aux autorités.

- Les statistiques d'importation des découpes de poulet sont disponibles pour l'année en cours.
- *Relevé des données sur la filière*
 - La courbe d'évolution des prix du poulet local sur les marchés mois par mois est disponible et publiée.
 - De même nous avons pu collecter les statistiques sur la production locale.
- *Soutien aux dynamiques de production locales*
 - A onze reprises en 2013, l'émission Fréquence agricole a traité de sujets relatifs à l'élevage du poulet, sans compter les réponses aux questions des auditeurs.
- *Activités médiatiques relatives à la problématique avicole*
 - Large sensibilisation de l'opinion sur les problèmes de la filière.
 - L'IPAVIC est régulièrement invitée à l'émission Fréquence agricole (cinq fois en 2013).
 - Le rôle de l'ACDIC est connu et reconnu pour le soutien à la filière avicole.

5. Promotion des productions locales et des exploitations familiales

- Activités réalisées

- *Conseil et partage d'expérience en matière agropastorale*

Force est de constater qu'un nombre non négligeable de Camerounais adhérent à l'ACDIC en raison des connaissances et compétences avérées de son Président national, Bernard NJONGA, ingénieur agronome, en matière d'agriculture et d'élevage. Porteurs de projets agropastoraux, ils viennent ainsi chercher des conseils à l'ACDIC pour monter leur projet d'entrepreneuriat rural, ou développer leur exploitation.

D'autres membres de l'équipe au sein du département « Enquêtes et recherches » ont acquis, grâce à leur expérience de terrain, une somme de connaissances qui leur permet, eux aussi, d'informer et de conseiller les membres de l'association en quête de renseignements.

- *Mise en avant des Pôles de Promotion des Cultures Vivrières (PPCV)*

Le travail entamé avec l'ONG GreenPeace durant le second semestre 2012 dans la région du Sud-Ouest (région menacée par un projet de monoculture de palmiers à huile sur une surface de plus de 73.000 hectares de terres que tentait d'accaparer une entreprise américaine du nom d'Herakles Farms) a donné lieu à un atelier de restitution qui s'est tenu à Kumba le 16 Avril 2013, lors duquel les parties prenantes (autorités locales et traditionnelles, société civile, paysans, entreprises, etc.) ont plébiscité la création d'un Pôle de Promotion des Cultures Vivrières – proposition émise par l'ACDIC à l'issue de son étude sur le système agraire de la région de Mundemba, Nguti et Toko. Projet pour lequel l'ACDIC et GreenPeace recherchent aujourd'hui des financements.

- *Interventions médiatiques relatives à la promotion des productions locales*

Comme à l'accoutumée, les médias ont fortement contribué à la réalisation des objectifs poursuivis. De nombreuses actions médiatiques ont été menées à travers la publication d'articles, la diffusion des communiqués de presse dans la presse écrite, et la participation à des émissions à la radio et la télévision, par le Président national, le Secrétaire Permanent, ou encore les assistants du département « Enquêtes et recherches ». L'émission Fréquence agricole nous permet par ailleurs de compléter cette

activité médiatique, notamment via la rubrique « Regard sur l'actualité », où l'ACDIC est maître du choix des thèmes abordés.

- Résultats atteints

- Plusieurs dizaines de Camerounais – ayant déjà une activité agropastorale ou porteurs de projets agropastoraux – bénéficient de renseignements divers et conseils individualisés de la part de l'ACDIC.
- L'ACDIC est connue et reconnue pour ses propositions crédibles en matière de politique agricole.

6. *Protection des marchés domestiques*

- Activités réalisées

• *Contrôle des importations*

Au-delà de la promotion de la production locale, l'ACDIC met en œuvre son engagement en faveur de la Souveraineté alimentaire du Cameroun en assurant un contrôle des importations de certaines denrées alimentaires. L'objectif étant de dénoncer la perte de devises et de souveraineté alimentaire occasionnée par ces importations de denrées dont la plupart pourraient être produites localement, stimulant la croissance d'emplois sur toute la filière agricole voire agro-industrielle.

Pour ce faire, l'ACDIC continue la veille sur les importations des produits que sont le blé, les abats et viandes de volaille, l'huile, le maïs, le poisson et le riz, en collectant les données d'importations, en les diffusant auprès du grand public et en alertant les pouvoirs publics par des interventions médiatiques.

Ainsi cette année, les importations de denrées alimentaires entre 2004 et 2012 ont été traitées, synthétisées dans des tableaux et graphiques et mises en ligne sur le site Internet de l'ACDIC. Les informations fournies portent sur les quantités en tonnes et les valeurs en Francs CFA pour chacune des spéculations, sur les pays exportateurs et les entreprises importatrices au Cameroun.

• *Vigilance quant à la qualité des produits importés*

Suite à l'interpellation de l'ACDIC, fin Mai 2013, par un industriel de la filière Lait à Douala qui exprimait de sérieux doutes quant à la qualité du lait en poudre importé au Cameroun, des recherches ont été entreprises par l'équipe du Secrétariat Permanent en vue d'une potentielle campagne Lait. Les recherches ont porté sur la production locale de lait, les importations, les consommateurs, et la législation. Ce sujet n'a pas encore fait l'objet de sortie médiatique à l'heure actuelle.

- Résultats atteints

- Les statistiques d'importations de six denrées alimentaires sont disponibles et publiées pour la période 2004 - 2012.
- L'ACDIC est reconnue et sollicitée (par la presse, les étudiants, les porteurs de projets agropastoraux, etc.) pour sa production de données statistiques.
- L'ACDIC est également reconnue et sollicitée pour la qualité et le sérieux du travail d'enquêtes et de recherches effectué en amont des campagnes qu'elle porte et sa capacité à mobiliser l'opinion et les détenteurs d'enjeux sur un sujet.

7. *Suivi des mutations dans l'environnement de la production*

- Activités réalisées

- *Relevé hebdomadaire des prix*

Nos équipes continuent d'établir des statistiques sur les prix au kilogramme de 21 denrées alimentaires (manioc, patate douce, macabo, haricot blanc / rouge / noir, igname blanc, arachide, pistache, plantain, pomme de terre, banane douce non mûre, banane douce mûre, riz, viande de bœuf, viande de porc, maïs, soja, œuf, poulet de chair, poule de ponte), lesquels prix sont collectés sur les marchés des villes de Yaoundé (exceptés ceux susmentionnés pour la filière avicole qui sont relevés à Douala et Yaoundé). Ces données permettent d'établir une courbe d'évolution des prix sur la période.

- *Observation des négociations des cessions de terres à grande échelle*

Le relai local de l'ILC (International Land Coalition, organisation internationale qui regroupe 52 membres) dont font partie l'ACDIC, le CED, le BOSCUA et le COMINSUD, apporte sa contribution à la réflexion sur la nouvelle loi foncière au Cameroun, en vue de la prise en compte de la dimension « genre » et des minorités ainsi que des droits des communautés dans l'ordre de cession des terres aux agro-industries.

En outre, l'ACDIC reste mobilisée quant à l'accapement des terres par la société Heraklès Farms dans le Sud-Ouest, dans le cadre d'un projet de plantation de palmiers à huile. La pression des ONG dont nous sommes a fait fléchir le gouvernement, qui, par la voix du Ministère de l'Environnement, a dans un premier temps temporairement suspendu les activités de la société dans l'attente de leur conformité avec les règles de gestion environnementale. Dans un second temps, la superficie accordée pour le démarrage du projet n'est que de 12.000 hectares, et quelque 20.000 hectares ont été attribués contre 73.800 hectares sollicités initialement par les promoteurs du projet.

- *Tentatives de collaboration avec les pouvoirs publics en matière de politique agricole*

Manifestement considérée par les détenteurs d'enjeux comme un interlocuteur crédible, l'ACDIC a été invitée de manière récurrente par le MINEPAT (Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire) et la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – la Coopération allemande) conjointement, à participer à des ateliers portant sur « l'identification des facteurs de détermination des choix stratégiques de la stratégie de développement du secteur rural ».

Inversement, l'épisode du don de semences de maïs, effectué par le MINRESI (Ministère de la Recherche Scientifique) à l'ACDIC au début de la campagne agricole, nous a permis de nous rendre compte au fur et à mesure des entretiens avec les différentes parties prenantes que sont le Ministère, l'IRAD (Institut de Recherche Agricole pour le Développement) et les multiplicateurs de semences, que les pouvoirs publics n'avaient prévu aucune mesure d'accompagnement pour la multiplication effective et transparente de ces semences, si l'objectif avait véritablement été de résorber le déficit en semences. Il semblerait donc que l'ACDIC, qui n'est ni une organisation paysanne ni un multiplicateur de semences, avait été choisie comme bénéficiaire de ce don par les pouvoirs publics dans l'unique but de se voir piéger ou discrédibiliser, suite à ses alertes publiques sur le déficit de semences l'année précédente. Après avoir envisagé la signature d'un protocole d'accompagnement avec l'IRAD – protocole qui s'avérait dès lors inutile, la décision a donc été prise de laisser ces semences entre les mains et sous la responsabilité de l'IRAD. Le pouvoir en place semble ainsi toujours plus désireux de régler ses comptes avec ses détracteurs que de résoudre le problème de sécurité alimentaire du Cameroun.

C. BONNE GOUVERNANCE

9. Campagne « *Ministères propres et accueillants* » – phase 2

Cette campagne tire sa source de l'état de service déplorable des Ministères camerounais qui faisait l'indignation dans l'opinion au point que l'ACDIC en soit interpellée. Cette campagne est basée sur l'implication des citoyens dans le contrôle de l'action publique, par le biais d'un nouvel outil développé par l'ACDIC que l'on appelle « évaluation citoyenne ».

- Activités réalisées

- *Evaluation citoyenne des Ministères*

Pour la deuxième fois, en Février et Mars 2013, une évaluation a été menée anonymement par 60 enquêteurs dans 36 Ministères camerounais. Celle-ci portait sur la présentation extérieure du Ministère, l'accueil, le cadre de travail, les mesures sécuritaires, la communication / l'information sur le Ministère, l'accessibilité du Ministre. Au-delà de ces 6 critères principaux, la fiche d'évaluation comportait 49 sous-critères. Pour ce faire, la méthodologie appliquée a été la suivante : conception d'une grille d'évaluation ; sélection d'un groupe d'évaluateurs représentatifs de la population camerounaise grâce à la méthode des quotas ; formation de ces enquêteurs ; descentes sur le terrain par les enquêteurs pour la réalisation de l'évaluation ; compilation et traitement des données par le Secrétariat Permanent ; descentes sur le terrain par l'équipe du Secrétariat Permanent pour vérifier la fiabilité des données transmises par les enquêteurs, prendre des photographies et continuer à observer les évolutions ; réalisation des

classements. Un critère a été ajouté par rapport à la précédente évaluation, à savoir l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Une innovation a été mise en place par rapport à la première évaluation de 2012 : l'indexation directe des Ministres concernés, par la réalisation de podiums, présentant les pires et les meilleurs « élèves ».

- *Réalisation et publication d'une brochure*

Une fois les données traitées et les classements réalisés, une brochure a été montée, faisant une large place à l'image, et mettant l'accent sur les évolutions perceptibles entre la première et la deuxième évaluation. Les tableaux de classement comportaient par ailleurs une colonne rappelant le classement desdits Ministères lors de la première évaluation. Cette brochure a été dupliquée en 1000 exemplaires.

- *Conférence de presse*

Une conférence de presse a été organisée le 27 Août 2013 à l'Hôtel Franco de Yaoundé pour présenter les résultats de cette deuxième évaluation citoyenne des Ministères devant un parterre de journalistes et quelques représentants des Ministères que nous avons pris soin de convier. Quelques leaders d'opinion, quelques partenaires, et nos membres de la région Centre, avaient eux aussi été invités à assister à cette présentation, ce qui nous a valu de faire salle comble. Les médias (presse

écrite ou cybernétique, radio, télévision) ont ensuite très largement relayé l'information (y compris la CRTV !) et le Président de l'ACDIC a répondu aux nombreuses invitations de présentateurs d'émissions télévisuelles ou radiophoniques (ex. : STV, Canal 2, Amplitude FM, Magic FM, etc.), ainsi que le personnel ayant mené les enquêtes de terrain.

- *Suivi des évolutions*

Suite à cette conférence de presse, décision a été prise de solliciter directement les Ministères afin de leur expliquer notre démarche visant avant toute chose le bon usage des édifices publics et l'amélioration du service rendu aux usagers. Sensiblement un tiers des Ministères ont réagi à nos demandes d'audience (15 se sont manifestés, 10 rencontres ont d'ores et déjà eu lieu) et se sont engagés à faire des efforts.

Parallèlement, l'observation se poursuit, par des visites ponctuelles de salariés du Secrétariat Permanent dans les Ministères.

- Résultats atteints

- Une brochure de format A4 en quadrichromie a été imprimée à 1000 exemplaires ; elle a été diffusée auprès de la presse, de nos membres, et remise à chacun des Ministères concernés par l'évaluation, ainsi qu'aux gouverneurs des 10 régions du Cameroun.
- Echo favorable de la part d'une majorité de Ministres et hauts cadres de l'administration, qui se montrent ouverts à la critique et même, sous certains aspects, prêts à évoluer.
- Quelques améliorations perceptibles ont été enregistrées au sein des Ministères, notamment vis-à-vis de l'entretien des bâtiments.

10. Sensibilisation au droit administratif et commercial et facilitation à la formalisation des activités génératrices de revenus des bayam-sellam et des call-boxeuses du Centre et du Littoral – Programme d'Appui au secteur de la Justice (PAJ) de l'Union Européenne

Par le biais du Programme d'Appui au secteur de la Justice, l'Union Européenne a choisi d'apporter un soutien financier au Cameroun pour le développement de la justice – commerciale et administrative en priorité.

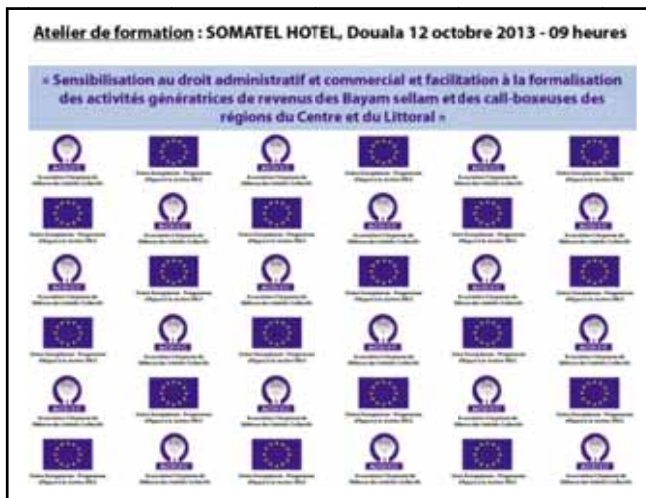
Parmi ses objectifs :

- ✓ Facilitation de l'accès à la justice pour les couches de la population les plus défavorisées avec notamment un accent particulier sur le renforcement du cadre juridique de promotion et de protection des droits de la femme et des opérateurs économiques.
- ✓ Renforcement des capacités en matière de droit des affaires et de droit administratif.

Pour ce faire, un appel à projet a été rédigé à destination des OSC camerounaises afin d'appuyer leurs initiatives sous l'intitulé : « POUR LE CONSEIL JURIDIQUE ET LA VULGARISATION DU DROIT ADMINISTRATIF ET/OU DU DROIT COMMERCIAL AU PROFIT DES JUSTICIABLES LES PLUS MODESTES AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES FEMMES ET LES POPULATIONS RURALES MENANT UNE ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE REVENUS ».

L'ACDIC a choisi d'accompagner les bayam-sellam de la région Centre et les call-boxeuses du Littoral dans la formalisation de leur activité.

- Activités réalisées



Les règles qui régissent les activités commerciales au Cameroun ont pour principale source l'Acte Uniforme OHADA portant sur le droit commercial. Après une relecture des textes et un travail d'enquête auprès des diverses structures concernées (Tribunal de Grande Instance, Impôts, Centre de Formalités de Création d'Entreprises, juristes), il nous est apparu nécessaire de réorienter le projet initial afin de nous adapter à la réalité de terrain, et d'appuyer les femmes à la formalisation de leur activité via le paiement de l'impôt libérateur.

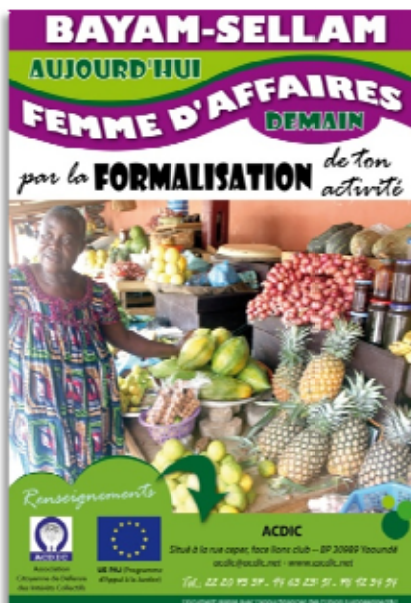
Dans cet objectif, des opérations de sensibilisation des femmes à la formalisation de

leur activité ont été menées, auprès des bayam-sellam de Yaoundé (en Septembre sur quelques marchés de la ville et du 25 novembre au 5 décembre au FEBASI – Forum national d'échanges entre les « Bayam-Sellam » et les autres acteurs du secteur informel), et auprès des call-boxeuses de Douala en Octobre 2013. La sensibilisation des bayam-sellam de Mfou doit intervenir courant Janvier 2014.

Une formation, animée par un juriste, a été offerte à une petite centaine de call-boxeuses de Douala le samedi 12 octobre 2013 afin de leur présenter les différents statuts commerciaux prévus par le droit OHADA (commerçant, entreprenant, intermédiaire de commerce) et la procédure à suivre pour formaliser une activité. Une formation similaire doit être fournie aux bayam-sellam de Yaoundé et Mfou début 2014.

S'en suivra un accompagnement d'une cinquantaine de femmes pour la formalisation effective de leur activité (formalités + paiement de l'impôt libérateur).

- Résultats à mi-parcours



- Des T-shirts et casquettes ont été floqués du slogan « *Bayam-sellam / Call-boxeuse aujourd'hui, Femme d'affaires demain* » pour les campagnes de sensibilisation, et des flyers ont été imprimés. En vue des formations, ce sont banderoles, kakemonos et manuels de formation qui ont été imprimés.

- La formation des call-boxeuses à Douala a été couverte par les médias (STV et Canal 2 pour la télévision, Radio Bonne Nouvelle et Amplitude FM pour la radio).



- Plusieurs centaines de femmes sur Yaoundé et Douala ont été sensibilisées à la question de la formalisation de leur activité (nécessité, avantages, coûts, démarches à effectuer, instances à rencontrer, etc.)

11. Mise en place d'un système de suivi des financements destinés à la production maïsicole au Cameroun – Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) de l'Union Européenne

L'Union Européenne a par ailleurs prévu d'apporter un appui aux initiatives de gouvernance promues par les Organisations de la Société Civile du Cameroun. Dans ce cadre, l'ACDIC a soumis un projet visant à contribuer à la dynamisation de la production du maïs au Cameroun à travers une implication citoyenne par le contrôle des financements publics destinés à la filière.

Le projet dans sa phase opérationnelle débutera en Janvier 2014, néanmoins, la signature de la convention est intervenue courant Décembre 2013, et s'est accompagnée de l'achat des équipements et de la première étape d'approfondissement du diagnostic : recherches d'informations, de statistiques, rencontre avec des acteurs de la filière, etc.

12. Opérationnalisation de l'interdiction des sacs plastiques non-biodégradables

Suite à l'arrêté du 24 octobre 2012 réglementant la fabrication, l'importation et la commercialisation des emballages plastiques non biodégradables à basse densité, le Ministre du Commerce et celui de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable ont conjointement signé un communiqué daté du 13 février 2013 qui met en application cet arrêté et donne un délai de 18 mois (jusqu'en Avril 2014) aux fabricants, importateurs, et autres distributeurs pour épuiser leurs stocks, au risque d'encourir les mesures de saisie et de destruction.

Partageant les convictions du gouvernement s'agissant de mettre un terme aux menaces pesant sur l'environnement et la santé publique, l'ACDIC et la Friedrich Ebert Stiftung (FES) – partenaires sur cette thématique – s'inquiètent néanmoins du réel problème social et économique que pose une telle interdiction. Les questions de mesures d'accompagnement et mesures transitoires mises sur pied par l'Etat, du coût de production des sacs biodégradables, de résorption du chômage qui va en résulter, se posent avec acuité.

- Activités réalisées

Dans le but de préserver tout aussi bien l'impact environnemental de cette interdiction que l'intérêt social et économique des populations et entreprises concernées, l'ACDIC et la FES ont organisé un atelier en date du 31 octobre 2013, visant à :



- ✓ Faire une analyse des enjeux sociaux, environnementaux et économiques de l'interdiction d'utilisation des plastiques non biodégradables,
- ✓ Servir comme une plate-forme d'échange et de dialogue, pour permettre aux différents détenteurs d'enjeux de la question de faire un état des lieux de la situation, de soulever des regards croisés et les intérêts des uns et des autres,
- ✓ Identifier des mesures d'accompagnement suite à l'interdiction de production et commercialisation des sachets plastiques non biodégradables.

A la suite de cet atelier, l'ACDIC projette de porter une campagne début 2014, dans l'objectif d'accompagner le gouvernement dans l'opérationnalisation de cette Loi. Il s'agit en l'occurrence d'obtenir :

- ✓ Le report de la mise en application de l'Arrêté,
- ✓ La relecture participative de la Loi,
- ✓ L'intensification de la campagne de communication,
- ✓ L'accompagnement des industriels de la filière plastique dans la production de plastique biodégradable ou autres alternatives,
- ✓ L'éducation du grand public pour l'adoption de nouveaux gestes environnementaux (à destination des ménagères pour qu'elles utilisent paniers et autres contenants réutilisables ; à destination des jeunes pour qu'ils apprennent à jeter dans les bacs à ordures),
- ✓ Le développement des filières de traitement et de recyclage des déchets.

- Résultats atteints

- L'atelier a réuni une quarantaine de personnes : journalistes, représentants des Ministères, des industriels, de la société civile, commerçants (des chaînes de supermarchés à l'association des bayam-sellam du Cameroun), etc.
- Cette rencontre multi-acteurs a rencontré un vrai succès, grâce à la participation active de toutes les parties prenantes et aux échanges constructifs qui ont eu lieu dans une atmosphère de dialogue.
- Un nouveau réseau d'acteurs mêlant représentants des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile est amorcé – ceci répondant en outre à notre dernier objectif de renforcement de la société civile nationale (voir le chapitre suivant).

De manière transversale, les nombreuses interventions médiatiques de l'ACDIC – que ce soit sur le sujet de la souveraineté alimentaire ou celui de la bonne gouvernance – permettent de situer l'ACDIC comme un acteur de premier plan de la société civile, dont les interventions sont suivies, voire attendues, et les propos écoutés, voire redoutés !

D. RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE RÉGIONALE ET NATIONALE

13. *Au niveau régional*

- Activités réalisées



Leaders nigériens dans une plantation de poivre à Penja lors de leur visite au Cameroun

En raison de son expérience avérée en matière de plaidoyer et lobbying, l'ACDIC – au travers de son Président national, Bernard NJONGA – s'est vu confiée la mission par la DDC (Direction du Développement et de la Coopération – la Coopération suisse) de partager son expérience avec les organisations paysannes du Bénin et du Niger, d'où la réalisation de deux missions de consultance d'une durée d'un mois chacune environ, effectuées par le Président au premier semestre 2013.

A la suite de cela, l'ACDIC a accueilli une délégation d'une douzaine de leaders paysans nigériens du 27 novembre au 7 décembre 2013, le but de leur séjour ici étant de renforcer leurs capacités :

- En découvrant par des visites de terrain quelques exemples de « success story » camerounaises dans le secteur agricole en vue d'en repérer les points forts (ex : productions biologiques, relations commerciales internationales, processus de labellisation « Indication Géographique Protégée », gestion coopérative, coopération internationale, mécanismes de gouvernance au sein d'une association, etc.),
- En découvrant des outils de communication et vulgarisation des techniques agro-pastorales tels que « La Voix du Paysan » et le CDDR (Centre de Documentation pour le Développement Rural),
- En recevant une formation en techniques de plaidoyer et lobbying : comprendre les termes utilisés, préparer une campagne (choix du sujet, étude préalable, exploitation de l'étude, détermination des objectifs), conduire une campagne.

Un programme riche et varié, dont la qualité a particulièrement satisfait et réjoui nos amis nigériens.

- Résultats atteints

- Reconnaissance aux niveaux national, régional et international, des compétences et de l'expérience de l'ACDIC en matière de plaidoyer et lobbying
- Construction de partenariats au niveau régional
- Un second voyage d'échange d'expérience est prévu début 2014 avec les leaders paysans nigériens, lequel voyage portera sur l'élevage pratiqué dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest.

14. *Au niveau national : renforcement institutionnel de l'ACDIC*

- Activités réalisées

- *Assises statutaires*

Durant l'année 2013, en raison des difficultés financières qu'a rencontrées l'association, une seule réunion du Bureau Exécutif (BE) a pu être tenue. Elle a eu lieu le dimanche 17 mars, sur Yaoundé. Douze membres sur quinze étaient présents, une était représentée, deux étaient excusés.

Pour la première fois, plusieurs salariés de l'équipe du Secrétariat Permanent ont été invités à participer à cette réunion afin d'entretenir les membres du Bureau Exécutif sur les activités en cours et celles envisagées par l'ACDIC à l'occasion du démarrage du nouveau Plan d'Action Triennal, et de les informer sur la situation financière de l'association.

- *Redynamisation de la vie associative*

Une dynamique de renouvellement des bureaux régionaux a été enclenchée en début d'année 2013, dans la suite logique de la tenue de l'A.G.O. nationale du 20/10/2012.

A cet effet, des réunions préparatoires ont eu lieu durant tout le premier semestre 2013 dans les régions Centre, Ouest, Littoral, Sud-Ouest et Sud. Des échanges ont également eu lieu dans le même objectif avec les délégations des régions Nord-Ouest et Est. Cependant, en raison à la fois du manque de financement pour cet axe « Vie associative », et des problèmes d'organisation rencontrés au niveau des délégations régionales, il ne nous a pas été possible d'organiser d'autre Assemblée Générale régionale que celle qui s'est tenue le samedi 11 mai 2013 à Yaoundé pour l'ACDIC-Centre.

Au cours de cette AG, un nouveau bureau régional a été élu démocratiquement. Ce bureau a été ramené à cinq membres (Président, Vice-Président, Secrétaire Permanent, Commissaire aux Comptes et Conseiller) pour une harmonisation de tous les bureaux régionaux au niveau national et parce qu'il a été constaté lors du précédent mandat que des bureaux pléthoriques n'étaient nullement synonymes d'une plus grande efficacité ou représentativité sur le territoire – ceci dépendant essentiellement du degré d'engagement des responsables élus.



Le nouveau bureau élu de la région du Centre installé par le Président National le Samedi 11 mai 2013 à l'Upac

Un rapport d'activité spécifique (consultable) détaille le processus mis en place en vue du renouvellement de ce bureau régional, lequel a ensuite bénéficié – de par sa proximité géographique avec le Secrétariat Permanent – d'un certain renforcement de ses capacités grâce à la participation de quelques-uns de ses membres aux réunions du Secrétariat Permanent ou encore à des ateliers, séminaires ou autres, et à la relecture critique de ses projets.

Dans les régions Littoral et Ouest, les bureaux régionaux ont été renouvelés lors de réunions préparatoires élargies, mais le manque de moyens financiers ne nous a pas permis pour le moment d'organiser des assemblées générales afin de présenter ces responsables et leur futur programme d'activités.

- *Membership*

La mise à jour de la base de données des membres s'est poursuivie durant l'année 2013. Elle a néanmoins fait les frais de notre incapacité à nous rendre dans chacune des dix régions, car l'on constate que c'est bien lorsque l'équipe du Secrétariat Permanent se déplace dans une région que l'on enregistre, sur place, le plus d'adhésions ou de réactualisations.

À la date du 31 Décembre 2012, notre nouvelle base de données comptabilisait 509 membres dont 140 femmes. Au 31 Décembre 2013, on a atteint 715 membres dont 210 femmes, soit une progression de 206 membres, parmi lesquels on a enregistré 183 nouvelles adhésions.

La région Centre à elle seule représente plus de la moitié des membres enregistrés dans la base de données avec 388 membres – ce qui s'explique une nouvelle fois par la proximité géographique avec le Secrétariat Permanent et justifie une nouvelle fois la nécessité de déplacements dans les régions, ainsi que la redynamisation de la vie associative par la mise en place d'activités portées dans les régions par les délégations locales. Notre vœu pour 2014 est de parvenir à relancer cette dynamique. Plusieurs projets ont été déposés à cet effet auprès de bailleurs de fonds. On espère des réactions positives de leur part durant les premiers mois de l'année 2014.

- *Fundraising*

En cette année 2013, l'ACDIC (au travers plus particulièrement de son nouveau Secrétaire Permanent) n'a pas ménagé ces efforts pour trouver de nouveaux partenaires financiers afin de pouvoir concrétiser ses ambitions et développer de nouvelles activités.

- *De nombreux bailleurs de fonds potentiels ont été approchés.*

C'est le cas, au Cameroun, de la GIZ (la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – la Coopération allemande), du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, et de l'Agence Française de Développement (AFD). C'est finalement avec l'Union Européenne que les échanges ont été les plus fructueux, car l'ACDIC a remporté deux de leurs appels à projets (les programmes PAJ et PASC – voir chapitre 3). Enfin, le partenariat débuté en fin d'année 2013 avec la Friedrich Ebert Stiftung sur la thématique des sacs plastiques devrait porter ses fruits en 2014.

Au niveau international, d'autres contacts ont été pris, notamment avec l'Eglise presbytérienne américaine, ou encore avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) via son Programme « Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Le Président national et le Secrétaire Permanent ont même voyagé en Europe durant la première quinzaine de Novembre 2013 afin de rencontrer notre principal bailleur de fonds actuel, EED-Pain pour le Monde, ainsi que plusieurs bailleurs de fonds potentiels, à savoir Oxfam, Misereor, et Aprovech. Des pistes ont été envisagées avec les deux dernières structures citées, et des projets leur ont été soumis.

- Résultats atteints

- *Assises statutaires*
 - Les membres du Bureau Exécutif ont validé le Plan d'Action Triennal 2013-2015.
- *Redynamisation de la vie associative*
 - Renouvellement de 3 bureaux régionaux (Centre, Ouest, Littoral)
 - Information des délégations régionales quant aux axes du Plan d'Action Triennal 2013-2015
- *Membership*
 - Les adhésions à l'association continuent à affluer, à un rythme plus rapide que les réactualisations.
 - La communication avec nos membres par SMS, et plus modérément par e-mail, continue à être très appréciée par ces derniers.
 - Le service « Vie associative » ne relâche pas ses efforts pour obtenir le paiement des cotisations annuelles par les membres.
- *Fundraising*
 - L'ACDIC a réussi à diversifier ses bailleurs de fonds en 2013.
 - La diversification devrait s'amplifier en 2014 et permettre à l'ACDIC d'aborder de nouvelles thématiques.

Conclusion

L'ACDIC n'a eu de cesse de mettre en œuvre son Plan d'Action Triennal, comme en témoignent les multiples activités narrées ci-dessus, et les résultats atteints nous encouragent à persévérer.

Grâce au travail de longue haleine effectué pour diversifier les bailleurs de fonds, nous rêvons pour 2014, de pouvoir démultiplier nos activités et nous lancer dans de nouveaux chantiers, tout en nous rapprochant de notre base militante, avec toujours en tête et au cœur le même objectif d'amélioration des conditions de vie des populations du Cameroun.



ACDIC

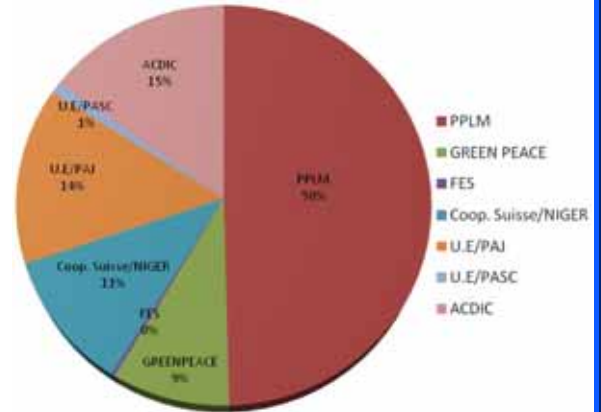
Bilan financier

1- RECETTES

Les recettes de l'ACDIC au cours de l'année 2013 s'élèvent à **FCFA 148 442 983**. Ces recettes proviennent des subventions et des produits internes.

- Les subventions

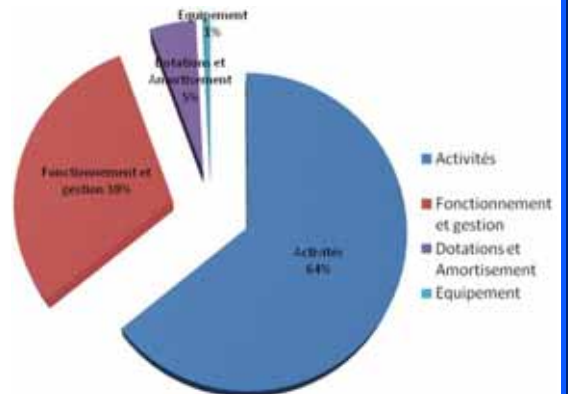
Les subventions totales des partenaires affectées à l'année 2013 s'élèvent à **FCFA 126 392 983**. Cette somme est répartie comme suit : 125 260 108 FCFA affecté aux charges de fonctionnement (85%) et 1 132 875 FCFA aux charges d'équipements.



Graphique de répartition des subventions reçues au courant de l'année 2013

- Les produits Internes

Au cours de cette année 2013, l'ACDIC a généré à travers ses prestations au Niger et au Bénin et des adhésions des membres des fonds propres pour un montant total de **22 050 000 FCFA** soit 15 % des produits de fonctionnement.



Graphique de répartition des dépenses

2- DEPENSES

Le total des charges de la période s'élèvent à 147 078 733 FCFA. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 132 875 FCFA soit un total des emplois de 148 211 608 FCFA.

3- RESULTAT DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2013

Le résultat net de l'exercice s'élève à 231 375 FCFA.

Postes	Montant
Produits	148 442 983
Charges	148 211 608
Résultats	231 375

4- BILAN DE L'ACDIC AU 31 DECEMBRE 2013

Actifs	FCFA
Immobilisation	24 617 470
Dépôts	150 000
Valeurs Réalisables	10 965 917
Autres partenaires	50 090 533
Valeurs Disponibles	26 697 969
Total Actif	112 521 889

Passif	FCFA
Capitaux propres	22 505 536
Subventions Capitalisées Nette	24 617 470
Créanciers et Fournisseurs	65 398 883
Total Passif	112 521 889